UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES

ACT-5001 RÉGIMES DE RETRAITE : ÉVALUATION

gr 20

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Trimestre :	Hiver 2010
Nombre de crédits :	3
Horaire des cours :	Mardi 18h00 – 21h00
Horaire des travaux pratiques :	Mardi 16h00 – 18h00 (seulement utilisé pour la correction des quizs des sessions précédentes et les reprises de cours, le cas échéant)
Local :	SH-2140
Professeur :	Nadine Tabet, FSA, FICA
Numéro de téléphone :	Bureau : (514) 878-9090
Adresse électronique :	ntabet@morneausobeco.com
Démonstrateur :	À déterminer

OBJECTIFS DU COURS

- Donner à l'étudiant une connaissance plus approfondie dans le domaine des régimes de retraite;
- Initier l'étudiant aux principes de base d'évaluation et de financement des régimes de retraite;
- Illustrer les balises professionnelles et légales à l'intérieur desquelles l'actuaire en régimes de retraite doit travailler;
- Préparer l'étudiant aux examens de la SOA portant sur les régimes de retraite.

CONTENU DU COURS

1. Types de régimes de retraite
2. Financement en général
3. Types d'évaluations actuarielles en général
4. Dispositions légales et normes de pratique
5. Rôle des différents intervenants dans le cadre d'une évaluation actuarielle
6. Évaluation de continuité
7. Bilan actuariel
8. Évaluation de solvabilité
9. Règles sur les déficits et les surplus
10. Évaluation comptable
11. Synthèse selon les types d'évaluations actuarielles
12. Cas pratiques
13. Étude stochastique d'appariement de l'actif et du passif
14. Investissements guidés par le passif
15. Gestion des risques des régimes de retraite

ÉVALUATIONS

Examen intra :	40 points (Date : 16 février 2010)
Examen final :	40 points (Date : 20 avril 2010)
Travail pratique :	20 points (Date de remise : 21 avril 2010)

- Chaque examen sera d'une durée de 180 minutes;
- La calculatrice utilisée devra être l'une de celles acceptées par la SOA ou la CAS;
- La note finale sera attribuée en fonction de l'atteinte des objectifs du cours démontrée par l'étudiant lors des évaluations, tout en tenant compte du niveau de difficulté des évaluations.

BIBLIOGRAPHIE (RÉFÉRENCES)

- *Morneau Sobeco Handbook of Canadian Pension and Benefit Plans (14th edition, 2005)*, par Morneau Sobeco, CCH Publications;
- *Actuarial Cost Methods – A Review (Third Edition)*, par W. Farrimond, D. L. Mayer, D. Farber, G. Matray, ASPA;
- *A Problem-Solving Approach to Pension Funding and Valuation (Second Edition)*, par W. H. Aitken, Actex Publications;
- *Pension Mathematics for Actuaries (Second Edition)*, par A. W. Anderson, Actex Publications;
- *Fundamentals of Private Pensions (Seventh Edition)*, par D. M. McGill, K. N. Brown, J. J. Haley, S. J. Schieber, Pension Research Council Publications;
- *Guide sur les programmes de retraite au Canada*, par Morneau Sobeco;
- *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, par le gouvernement du Québec;
- *Loi de 1985 sur les normes de prestations de pension*, par le gouvernement du Canada;
- *Loi de l'impôt sur le revenu et son règlement*, par le gouvernement du Canada;
- *Chapitre 3461 de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA)*, par l'ICCA;
- *Normes de pratique consolidées et notes éducatives*, par l'Institut canadien des actuaires.